

LES "BONNES ADRESSES" DE L'ÉTÉ



© La Baraquette



© Le Jardin

Il fait beau, il fait chaud, l'été se dessine et on s'imaginerait bien lunettes de soleil sur le nez, un verre à la main en terrasse ou les pieds dans le sable... Au village ou à la plage, à Torreilles, il y a autant de possibilités que d'envies ! Et comme nous savons que le bonheur se trouve aussi dans l'assiette, une brochure complète des bars et restaurants est disponible dans les Bureaux d'information touristique.



© Le Picalilli



© L'Artichaut

LES RESTAURANTS

AU VILLAGE

L'Artichaut	04.68.09.72.99
Le Buena Boca	04.68.64.63.54
Le Bistrotet	04.68.28.09.22
La Maison Secall	04.68.53.15.92
La Peña	06.82.01.57.00
Le Régent	09.50.78.17.72
Ma Cocotte	07.60.59.88.70

À LA PLAGE

L'Alhambra	07.82.17.66.58
Côté Cour	04.68.84.12.85
L'Embuscade	04.68.67.54.95
Le Container Givré	06.80.95.70.96
Le Jardin	06.48.64.30.98
Le Poc à Poc	06.11.37.12.20
Le Kudeta	06.80.31.17.21
Le Miami Beach	04.68.52.27.62
Le Olala	07.83.75.09.25

LES PAILLOTES

La Baraquette	04.68.28.25.27
Le Blockhaus	07.62.62.67.44
La Casa Pardal	04.68.28.49.10
Le Maya Club	04.68.34.71.62
L'Ovalie Beach	06.03.78.80.22
Le Zaza Club	04.68.59.21.45

Et des restaurants/snacks dans chacun des campings.

LES SNACKS

À la Bonne Poutine	06.35.32.21.49
À l'Baraque à frite du ch'ti	06.71.01.77.67
O'Nipi	06.43.90.09.89
Le Picalilli	04.68.92.05.45
Pizza Romane	06.45.44.45.06
Tropic Pizza	06.73.23.18.03

Pensez à réserver votre table

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Afin d'organiser les relations avec les différents partenaires de la commune, notamment pour la période estivale, plusieurs délibérations ont été approuvées : - Valorisation des activités de loisirs avec la mise en place d'une signalétique uniforme et conforme à la réglementation et fixation des tarifs correspondants. - Transfert de domanialité du conseil départemental vers la commune pour le délaissé de voirie jouxtant la zone de loisirs en bordure de la RD81. - Location du local "Pascot", rue de la distillerie, à la société "La Guinguette" dans le cadre de l'accompagnement à l'installation de jeunes artisans. - Convention avec l'association "les bonnes notes", organisatrice du festival 20/20 à la cave coopérative. - Avenant n°1 aux concessions de plage n°3, 5 et 6 (Ovalie Beach, Maya Club et Zaza Club) dont les superficies ont dû être diminuées de 25%, pour les années 2019 et 2020, compte-tenu de l'érosion subie par notre trait de côte et à la demande de la DDTM. - Mise en place d'un tarif pour les opérations de débroussaillage des parcelles privées en

carence d'entretien, dans le cadre de la lutte contre le risque incendie. - Convention avec les communes de Saint Laurent de la Salanque et Le Barcarès pour l'utilisation du cinémomètre (radar mobile). - Convention d'occupation temporaire avec le conservatoire du littoral, pour permettre l'utilisation du blockhaus pour une exposition artistique temporaire. - Convention avec la brigade nautique de gendarmerie de Saint Cyprien pour la mise à disposition de matériel. - Convention de mise à disposition de deux chevaux pour la brigade équestre, du 15/06 au 15/09 - À l'ordre du jour également, les orientations générales du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de Perpignan Méditerranée Métropole ont été débattues et le lancement de la procédure pour la première modification du PLU de la commune a été approuvé, avec pour objectif de préciser les aires de stationnement en zone UA. Enfin, une motion d'opposition à la fermeture de la trésorerie de Saint Laurent de la Salanque, ainsi que de l'ensemble des trésoreries du département, a été votée. ESA

CONFÉRENCE



Samedi 13 juillet
10h30
"Dieu, l'Eglise et la science"
par M. Jean-Marie Escané

TOUT LE PROGRAMME DU 14 JUILLET

BAL DES POMPIERS

Ce samedi 13 juillet c'est dans un esprit fraternel et convivial que nos soldats du feu vétérans vous invitent, comme chaque année, à une soirée festive à l'occasion de la fête nationale sur la place Louis Blasi à partir de 19h. Partagez un repas dansant sous les platanes animé par le grand orchestre Gérard Sinclair avant d'assister au traditionnel feu d'artifice tiré du stade vers 22h et de danser jusqu'au bout de la nuit. Un évènement organisé par l'association des Anciens Sapeurs-Pompiers de Torreilles en partenariat avec les Pompiers de la Salanque et la municipalité.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



Dr Marc Médina, maire de Torreilles et l'ensemble du Conseil municipal, seraient heureux de votre présence à l'occasion des

"festivités commémoratives du 14 juillet"

10h45 : rassemblement sur la place Louis Blasi
11h00 : départ du cortège vers le monument aux morts
11h15 : dépôt de gerbes
11h30 : retour vers la place Louis Blasi, allocution de monsieur le maire, remise de trophées de la ville
11h45 : vin d'honneur offert par la municipalité

LES MEMBRES : SAMBI ARKESTRA, POTATO HEAD JAZZ BAND & TUBA SKINNY, ARETHA FRANKLIN TRIBUTE.

#JAZZ
www.torreilles.fr
04 68 28 41 10

VENDREDI 19
Los Mambo Jambo Arkestra

SAMEDI 20
Potato Head Jazz Band & Tuba Skinny

DIMANCHE 21
Aretha Franklin Tribute

CASTANG PROJECT présente
VILLE DE TORREILLES

Les Pritchard's au BUNKER

EXPOSITION DU 12 AU 31 JUILLET 2019

PLACE NORD
06440 TORREILLES

20€ en prévente, 25€ sur place / PASS 3 soirées 50€ uniquement en prévente jusqu'au 19 juillet (midi). Concerts à 21h30. Réservations à l'accueil des Bureaux d'information touristique du village et de la plage ou torreilles.festik.net



LIAISONS DIRECTES !

3 EXPRESS
5 EXPRESS
10 EXPRESS

Le réseau Sankéo adapte son offre à la saison estivale et met à disposition des usagers 3 lignes de bus "express" aller/retour directs entre la gare TGV et Canet, Sainte Marie - Torrelles et Le Barcarès. En complément de la ligne 12, la ligne "5 express" dessert 5 arrêts au départ de Torrelles plage, en passant par Sainte Marie, jusqu'à la Gare TGV 5 fois par jour jusqu'au 1^{er} septembre 2019. Les horaires sont disponibles sur le site www.sankeo.com et dans vos Bureaux d'information touristique. Désormais, il est aussi possible d'utiliser le service "transport sur réservation", qui permet aux usagers de choisir les points de départ et d'arrivée en précisant le jour et l'heure, pour un coût identique. La réservation doit être faite au plus tard la veille avant 17h, par téléphone au 0 800 800 370 ou sur le site www.sankeo.com.

sankéo

LECTURE BUISSONNIÈRE

Couleur
lecture en
Méditerranée !

nouveau tarif pour les associations
1 livre = 1 €*

Pour tous ceux qui n'imaginent pas leurs vacances sans un peu de lecture, la médiathèque propose un tarif spécial pour les vacanciers. Cette offre, réservée aux non-résidents de passage dans la commune pour une durée limitée, vous donne la possibilité d'emprunter des documents (1€ par document) et d'utiliser les postes informatiques (1€ pour une heure). La consultation sur place et l'accès wifi sont gratuits. La médiathèque reste ouverte aux horaires habituels, les mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h. Plus d'informations au 04.68.52.33.41 ou mediatheque@torrelles.fr.

EXPOSITION

Anne des Grès présente son exposition "toiles d'étoiles" au Cube du 13 au 25 juillet sur le thème du cinéma. Le vernissage aura lieu le mardi 16 juillet à 18h30. Infos : 04.68.28.41.10



FESTIVAL 20/20

Le programme du festival 20/20 arrive bientôt dans vos Bureaux d'information touristique. En attendant, vous pouvez retrouver son actualité sur la page facebook "vingt sur vingt".

BALLADA A LLANÇA POUR LE FLABIOL TORRELLA

En ce dernier dimanche de juin El flabiol torrellà avait décidé d'aller passer une journée en Catalogne sud, à Llança plus exactement où se déroulait le 47^{ème} applec du club local. 26 sardanes étaient au programme, interprétées par trois coblas de la région. Nos vaillants sardanistes s'en sont donné à cœur-joie dans un cadre magnifique, une pinède rafraîchissante, mais ils n'ont pas manqué non plus de se reposer un peu avant de comparer leur talent à ceux de collas du secteur pendant le "concurs de collas improvisades". Pour leur plus grande satisfaction ils ont obtenu la deuxième place sur 8 collas, n'étant battus que par plus jeunes qu'eux. Le retour vers Torrelles fut des plus joyeux avec cette récompense d'une année d'apprentissage avec leurs professeurs Sandrine et Francis.



SPORT ON THE BEACH



PLAGE SPORTIVE

Envie de sport ? Tous les mardis, jeudis et dimanches matin, entre 9h et 11h, du 16 juillet au 25 août, participez gratuitement à un programme sportif varié dispensé par une animatrice qualifiée : cours d'aquagym, gym douce, renforcement musculaire... Rendez-vous à la plage centre ! Nombre de personnes limité. Infos : 04 68 28 41 10

TOURNOI DE TENNIS

L'association du tennis organise un tournoi "pour le plaisir" du mercredi 17 au samedi 27 juillet, simples messieurs et dames, doubles messieurs et doubles mixtes au stade Joseph Sayrou. La date limite des inscriptions est fixée au dimanche 14 juillet et les droits d'engagement sont de 10€. Infos et renseignements au 07.83.72.09.85.

TAXE DE SÉJOUR COMMUNAUTAIRE



Au 1^{er} janvier dernier, la taxe de séjour a fait l'objet d'importantes modifications, avec une vaste réforme nationale et une instauration à l'échelle communautaire. Afin de présenter ces évolutions, mais aussi les démarches réglementaires liées à l'activité de location touristique, l'Office de Tourisme Communautaire Perpignan Méditerranée a édité, en collaboration avec la Communauté Urbaine, un mémento à usage des hébergeurs. Celui-ci est disponible dans les Bureaux d'information touristique et en téléchargement sur www.taxedesejour.perpignanmediterraneemetropole.com. Véritable guide pratique complet, il reprend toutes les informations concernant le fonctionnement de la taxe de séjour, les modalités de collecte, les tarifs 2019 et les modes de calcul, mais aussi les conditions de déclaration et de classement d'un hébergement et les questions réponses fréquentes notamment en rapport avec les plateformes de réservation en ligne. Par ailleurs, afin de faciliter les démarches des hébergeurs, des permanences du service gestionnaire de la taxe de séjour de Perpignan Méditerranée Métropole sont organisées durant l'été : le jeudi 18 juillet de 9h à 12h au bureau d'information touristique de Sainte Marie la Mer et le mardi 13 août à celui de Rivesaltes. Plus d'information au 04 68 08 61 59.

Agenda sportif, festif, culturel

DU 12 AU 31 JUILLET :

> Exposition des Pritchard's, 10h30 - 13h / 16h30 - 20h30 - Plage Nord

DU 13 AU 25 JUILLET :

> Exposition "toiles d'étoiles", Cube

DU 20 JUILLET AU 20 AOÛT :

> Festival 20/20, Cave coopérative

SAMEDI 13 JUILLET :

> Conférence "Dieu, l'Eglise et la science", 10h30 - Chapelle de Juhègues

> Bal des pompiers, 19h - Pl. Louis Blasi

> Feu d'artifice, 22h - tiré du stade

DIMANCHE 14 JUILLET :

> Fête nationale, 10h45 - Pl. Louis Blasi

DU 17 AU 27 JUILLET :

> Tournoi de tennis, Stade Joseph Sayrou

VENDREDI 19 JUILLET :

> Jazz à Juhègues - Los Mambo Jambo Arkestra, 21h30 - Juhègues

MARCHÉS :

• Village : mardi et vendredi matin, pl. Blasi

• Plage : lundi matin, espace Capellans

• Nocturnes : mardi, jeudi et dimanche, espace Capellans

VISITES GUIDÉES :

• Village (à pied) : mercredi, rdv à 10h

place des souvenirs d'enfance (gratuit)

• Plage (à vélo) : vendredi, rdv à 10h à

l'espace Capellans en compagnie des

gardes du littoral (3€)

• Chapelle de Juhègues : du mercredi au

vendredi 15h-18h, samedi-dimanche 15h-

19h (gratuit)

• Eglise Saint Julien : ouverte au public les

mardis et vendredis de 10h à 12h

INFOS PAROISSIALES

• Samedi 13 juillet : 18h à St Laurent •

Dimanche 14 juillet : 10h30 au Barcarès ; 11h

à St Hyppolyte ; 18h30 au Barcarès - chapelle

ND de tous les Horizons • Mardi 16 juillet :

18h à St Laurent • Mercredi 17 juillet : 18h

au Barcarès • Jeudi 18 juillet : 18h à Clair

UN ÉTÉ SPORTIF

Pendant le mois de juillet, Oxy'Marche vous propose : de la marche les mardis à 19h30, du pilates les lundis et mercredis à 19h30 au Parc du jumelage, et en nouveauté, de la marche aquatique les jeudis à 19h40. Plus de renseignements au 06.25.15.15.94.

CALAMITÉS AGRICOLES

Les exploitants agricoles sinistrés par l'échouage du 28 juin 2019 sont invités à remplir le formulaire de recensement. Plus d'informations en contactant la mairie au 04.68.28.32.02

RAM

Le Relais des Assistant-e-s Maternel-le-s vous accueille les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h15 pour des activités collectives à Sainte Marie de la Mer, 48 avenue de Perpignan. Le mardi de 14h à 19h et le jeudi de 13h30 à 17h sont consacrés à l'accueil du public. Pour plus d'informations le RAM est joignable les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 9h30 et de 11h30 à 12h au 04.68.08.44.06 ou au 06.33.14.88.61.

ASSISTANTE MATERNELLE

Une nouvelle assistante maternelle s'installe à Torrelles au côté des quinze déjà présentes dans notre ville. Il s'agit de Mme Pacouil Delphine que vous pouvez d'ores et déjà contacter au 06.84.13.10.01. La liste complète des assistantes maternelles peut être obtenue en contactant le RAM de votre crèche municipale.

TORRELLES INFO
www.torrelles.fr

Conçu et réalisé par la Commission «Communication» composée d'Emilie MONTANES, Emma SABATE, Sébastien CABRI, Armelle CABROL. Directeur de la Publication: Marc MEDINA, Maire. Imprimerie: Mairie de Torrelles